# 

* Datum : 14-03-2013
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2013763540
* Auteur :

Justice de paix du canton de Beauraing-Dinant-Gedinne,;siège de Gedinne
Par ordonnance du Juge de Paix du canton de BEAURAING-DINANT-GEDINNE, siège de Gedinne, prononcée le 27-02-2013, constatons que la mesure d'administration provisoire prise par l'ordonnance du 08-06-2011, à l'égard de Mme Ghislaine LAMBERT, née à Haut Fays le 26 février 1920, domiciliée à 5555 Bièvre, rue de la Station 55, résidant à la Résidence du Boiron, rue du Boiron 24, à 5575 Gedinne, cesse de produire ses effets de plein droit, suite au décès de la personne protégée précitée, survenu à RIENNE, le 30-10-2012.
En conséquence, le mandat d'administrateur provisoire de Maître Christine CAVELIER, avocat, dont l'Etude est sise rue du Champ de Tu 33, à 6833 BOUILLON, a pris fin.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Joseph ENGLEBERT.